

L'enseignement en direction du public avec handicap

La commission fédérale propose une formation qui s'adresse en priorité, aux enseignants intéressés pour accueillir un public de personnes handicapées en milieu valide, ou ceux qui désirent proposer un cours handi dans leur club.

Il s'adresse également aux cadres et enseignants qui souhaitent redécouvrir l'aïkido d'une façon plus tactile, plus sensible, plus intuitive aussi.

Quelques nuances sur les handicaps:

Les handicaps sont multiples mais nous pouvons les recenser dans des grandes familles :

- le handicap moteur
- le handicap sensoriel (visuel et auditif)
- le handicap psychique (pathologie mentale) schizophrénie, bipolarité...
- le handicap mental (déficience mentale et intellectuelle) Autisme, trisomie 21, polyhandicapés.

Le stage

Le premier stage s'est déroulé à Nancy en Mai 2015 . Pour l'instant, ce stage apporte une validation en interne.

En stage, les enseignants développent des compétences pour s'adresser aux personnes handicapées

- élaborer un cours d'aïkido en présence d'un public handi en prenant en compte sa nature particulière
- réfléchir et trouver des moyens adéquats pour pratiquer et progresser en aïkido
- obtenir une information minimale, mais nécessaire, sur la nature du handicap, ses principales causes, ses effets et sa prise en charge spécifique.



...à terme

La formation pourrait s'adresser à toute personne titulaire au minimum d'un BF ou selon expérience avérée, pour déboucher vers une labellisation FFAB de type "brevet fédéral handi Aïkido". La mise en place d'un cursus complet comprendrait un "stage de base" (apports théoriques sur le handicap) et un "stage spécifique" (apports pédagogiques lors de mises en situation).

Le prochain stage pour la saison 2015-2016

La prochaine formation spécifique fédérale en Aïki Handi se déroulera à Toulouse, les 14 et 15 Mai 2016, en principe, au CREPS de Toulouse, dans la ligue Midi-Pyrénées.

Une inscription sera nécessaire à la réception du courriel fédéral envoyé trois mois avant le stage.

Informations: communication :

L'onglet HANDI sur le site FFAB est à consulter ; à terme, il sera actualisé par ses membres.

Vous pouvez également nous envoyer vos articles sur l'Aïki Handi, ainsi que vos témoignages. Ils pourraient être positionnés sur le site fédéral, après échanges de la CHF au sein du Comité Directeur national.

Un DVD pour les malentendants, réalisé par la Ligue Midi-Pyrénées, sera prochainement disponible : il traduit en signes des sourds ce qu'est l'aïkido et pourra vous aider pour vos contacts avec les organismes s'occupant de ces handicaps.

Raymond Solano – coordonnateur de la CHF

Magalie Boussac, Eric Havez et Bertrand Bidault – membres de la CHF

Marie-Christine Verne et Jean-Pierre Pigeau – CEN

Référent pour la ligue IDF : Jean-Pierre Pigeau (<mailto:info@aikido-paris-idf.org>)



Appel aux clubs développant des cours pour des publics handicapés :

Précisez sur les infos de votre club si vous avez un cours spécifique et
Faites vous connaître auprès de la ligue : <mailto:info@aikido-paris-idf.org>

Actuellement, un ensemble d'initiatives individuelles sont opérationnelles sur le terrain répondant à des situations les plus variées : ces cours sont dispensés par des professeurs d'Aïkido , souvent éducateurs spécialisés ou aides-soignants :

- dans les dojos en milieu valides :
 - accueil de personnes sourdes ou avec un handicap visuel, déficients mentaux
- dans les dojos avec des cours spécifiques pour des personnes déficientes mentales : adultes (ESAT :Etablissement et Service d'Aide par le Travail) et jeunes (IME :Institut Médicol Educatif)
- dans les institutions spécialisées : hôpitaux psychiatriques